



140 participants à la Journée Citoyenne

p. 6-7



Le terrain sportif synthétique

p. 4



L'été à l'accueil de loisirs

p. 14

Clos des Prés
p. 5



Finances
p. 10-12



Saint-Jean
p. 16



- AGENCEMENT - RÉNOVATION
- MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU
- CLOISONS SÈCHES, ISOLATIONS
- PORTES DE GARAGES
- PORTAILS ET CLÔTURES
- DÉPANNAGE VOILETS ROULANTS ET PERSIENNES



Pascal GRIMAULT

12 rue Poullet - 35300 FOUGERES

Entreprise certifiée Qualification QUALIBAT 3511 4131 4311

Tél. 02 99 99 13 40 - 06 67 29 24 47 - Fax 02 99 99 10 04

agencement.grimaault@orange.fr



DAUGUET® Serge sarl

Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

Aménagements Extérieurs

Tél. 02 99 94 33 14
Tél. 02 99 94 33 08

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.

- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
sergedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr



PASCALTUAL E.U.R.L

CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20

3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95

35460 St-Brice-en-Coglès

Cherbonnel Eric
Charpente bois

35133 - LÉCOUSSE 02 99 99 20 47

www.charpente-fougeres-35.fr

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT



URBANISME - INFRASTRUCTURES
AMENAGEMENT - PAYSAGE
MAITRISE ŒUVRE VRD



47-49, Rue Kléber - B.P. 80416 - 35304 FOUGÈRES CEDEX
Tél. 02 99 99 99 49 - Fax 02 99 99 38 11 agence.fougeres@tecam.fr
www.tecam.fr



Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

RÉNOVATION - EXTENSION



Interlocuteur unique
pour tous vos travaux.
Accompagnement
et suivi de chantier.



Agence Fougères - Vitré | 06 50 56 46 47
1 allée de la Haute Garenne - 35133 LÉCOUSSE | roland.fougeray@illico-travaux.com

www.illico-travaux.com

imprimerie LABBÉ

- Flyers ■ Dépliants ■ Catalogues ■ Calendriers
- Edition brochures ■ Fiches techniques
- Journaux municipaux ■ Notices techniques
- Plaquettes ■ Chemises ■ Classeurs ■ Livres
- Carnets ■ Blocs ■ Têtes de lettre
- Cartes de visite ■ Enveloppes ■ Etiquettes
- Pelliculage, vernis, découpe etc...

de la mise en page à la finition...
une chaîne graphique complète



ZA La Meslais - LÉCOUSSE - 35305 FOUGERES
Tél. : 02 99 94 25 26 - Fax 02 99 99 30 06
Email : imprimerie.labbe@wanadoo.fr

PEINTURE - DECORATION
REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
VITRERIE - RAVALEMENT
Thierry PILLET



35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.94.59.00
Port. 06.79.71.48.18

e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr

sommaire

→ COMMUNICATIONS 4-12

La mise en service du terrain synthétique
Clos des Prés : un collectif de 22 logements
La 3^{ème} Journée Citoyenne
Le zonage d'assainissement collectif
La terrasse du Café de la place
Deux nouveaux chefs d'entreprise
Le compte administratif 2018

→ ENFANCE JEUNESSE 13-15

L'actualité des écoles
Accueil de loisirs : le programme de l'été
Accueil de loisirs : les tarifs 2019-2020
Le RIPAME
L'opération Argent de poche

→ INITIATIVES 16-17

Le programme de la Saint-Jean
L'affiche de Brest 2020
Le concert de la chorale Solaria
L'atelier d'arts plastiques
L'exposition « Photographions Lécousse »

→ SERVICE 18-19

L'État-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles

éditorial



Chers habitants de Lécousse,

- Les pages centrales de ce bulletin font un large retour en photos de la journée Eco-citoyenne du 18 mai dernier. Ce fut effectivement un beau moment de sympathie et d'activités bénévoles tournées vers le bien commun et la mise en valeur de notre environnement. Que tous les participants, acteurs de leur commune, soient remerciés.
- La commune de Lécousse s'est associée à Romagné, Javené et Saint Sauveur des Landes pour mettre en place un Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME). Anne Perrin, 1^{ère} adjointe, a conduit ce travail en lien avec la CAF qui vient de donner son agrément. Ce nouveau service conforte les actions de la commune en direction des jeunes familles.
- Le terrain de foot synthétique vient d'être livré. C'est un terrain de grande qualité qui va permettre une pratique sportive tout temps dans de très bonnes conditions. Je remercie Hubert Couasnon pour le suivi attentif de ce chantier.
- La fête de la Saint Jean, les 22 et 23 juin, va marquer le début de l'été et l'ouverture de la période des vacances. Que celle-ci soit propice aux rencontres familiales et amicales, à la convivialité et au repos.

Bel été à toutes et à tous.

Bernard Marboeuf,
Maire de Lécousse,
Conseiller Régional de Bretagne.





→ Terrain sportif synthétique : en service



Avec un peu d'avance sur le calendrier initial, l'aménagement du terrain sportif synthétique s'est achevé à la fin du mois de mai au complexe sportif.

La mise en service de l'équipement a eu lieu les samedi 8 et dimanche 9 juin à l'occasion du traditionnel tournoi du Football Espérance de Lécousse. L'inauguration est programmée en septembre prochain.

Cet équipement « dernière génération » a pour but d'encourager la pratique sportive, mais aussi et surtout de maintenir et développer le lien social et le bien vivre ensemble dans notre commune. Outre le club de foot, le terrain sera ainsi utilisé par les 400 élèves des deux écoles de la commune, les enfants de l'accueil de loisirs et les jeunes de l'IME.

Concernant le fonctionnement, une convention d'utilisation sera établie entre la commune et les différents utilisateurs. L'accès au terrain sera régi par un planning d'utilisation coordonné par la commune.



le mot

Hubert Couason,
adjoint délégué aux Sports,
au Développement durable
et à l'Espace rural

« Le chantier s'est déroulé dans d'excellentes conditions et l'enveloppe budgétaire a été respectée. Cet équipement de qualité, qui va répondre aux besoins et aux attentes des différents utilisateurs, sera homologué de niveau 5, ce qui permettra d'organiser des matchs de gala par exemple.

Outre l'avantage d'être praticable par tous les temps, un terrain synthétique nécessite moins d'entretien et permet de préserver la ressource en eau. Rappelons aussi que, par principe de précaution, le choix de la commune s'est porté sur des matériaux de qualité répondant à la norme « Jouet » sans aucun risque pour la santé. »

et aussi...

Espaces verts : le choix des prestataires



Des consultations ont été réalisées auprès de différents prestataires concernant l'entretien des espaces verts dans les secteurs suivants :

- le lotissement des Coteaux de Folleville
- le secteur de Bliche : boulevard de Bliche, rues du Pigeon Blanc, des Rochelettes, de la Rousselais, Jacqueline Auriol et Adélaïde Daligaut
- le secteur du boulevard de la Motelle, du giratoire de la Martinais au carrefour à feux

Les prestataires auront en charge les travaux de tonte, d'entretien des arbres et arbustes, des massifs, des allées piétonnes et, le cas échéant, le fauchage des fossés et l'entretien des bassins d'orage.

Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu :

- pour le lotissement des Coteaux de Folleville : l'entreprise Philippe Cadieu Paysagiste pour un montant annuel de 7 680 € HT
- pour le secteur de Bliche : l'entreprise Les Jardins de Pérouzel pour un montant annuel de 11 440 € HT
- pour le secteur du boulevard de la Motelle : l'entreprise Lambert Paysage pour un montant annuel de 1 300 € HT

→ Clos des Prés : un collectif de 22 logements



Le lotissement Le Clos des Prés, engagé par le promoteur Nexity (Saint-Grégoire), sort de terre. Situé au lieu-dit La Garenne, le programme va comporter au total 49 parcelles, dont 7 lots réservés à des constructions individuelles à vocation sociale.

Le 6 février dernier, un permis de construire a également été accordé pour un collectif à vocation sociale réalisé par Fougères Habitat. D'une surface au sol de 1 460 m², l'immeuble de 22 logements sociaux - le premier dans la commune - sera réparti sur trois niveaux : 6 T3 au rez-de-chaussée, 4 T2 et 4 T3 au 1^{er} et au 2^{ème} étage. Doté d'un ascenseur, le

collectif disposera également de 22 places de parking extérieures, soit une place par logement. Un soin particulier sera apporté aux espaces verts. Des arbustes et des

massifs, composés d'essences variées, valoriseront les abords de l'immeuble.

Par délibération du 22 mars, le Conseil municipal a décidé d'allouer à Fougères Habitat une subvention d'investissement de 374 000 €, soit 17 000 € par logement, permettant l'équilibre budgétaire de l'opération. Cette aide sera versée en deux phases : 187 000 € sur l'exercice 2019 et 187 000 € sur l'exercice 2020.



et aussi...

Délaissés communaux : une procédure de régularisation

Plusieurs riverains ont émis le souhait d'acquiescer auprès de la commune des portions de chemin rural ou de voie communale qui ne sont plus affectés à l'usage public. Afin de permettre l'acquisition de ces parcelles par des propriétaires riverains, une procédure de déclassement est nécessaire. Cette procédure doit faire l'objet d'une délibération du Conseil municipal, prise après enquête publique selon les cas de figure.

À Lécousse, la régularisation des délaissés communaux nécessitant la réalisation d'une enquête publique globale, une mission

d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été sollicitée auprès du bureau d'études URBA. Le Conseil municipal a accepté la proposition d'honoraires qui s'élève à un montant de 2 110 € HT, soit 2 532 € TTC.

Salle Hermine : un nouvel éclairage en Leds

Dans un souci d'économie d'énergie, la commune a décidé le passage en Leds de l'ensemble des éclairages de la salle Hermine (y compris la cuisine, les sanitaires, le hall, le bar, le vestiaire et la salle Armor). Pour ces travaux, le Conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Électricité Gullient pour un montant de 4 774,64 € HT, soit 5 725,97 € TTC.

Beaucoup moins énergivores et d'une durée de vie très supérieure aux autres techniques d'éclairage, les Leds permettront de réduire de façon conséquente la facture énergétique du bâtiment.

Passage Saint-Augustin : une liaison piétonne

Suite à l'acquisition par la commune de l'emprise foncière du passage Saint-Augustin dans sa globalité, un devis a été demandé pour la création d'une liaison piétonne. Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Josset TP d'un montant de 2 184 € TTC.



▼ Réunis au Pôle Enfance, les enfants ont participé à des activités éco-citoyennes.



▼ Les deux maires-adjoints maîtres d'œuvre de la journée : Anne Perrin et Daniel Tancerel.

→ Journée Citoyenne : nouveau record avec 140 participants



▼ Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont fabriqué des mangeoires à oiseaux.



▼ Une partie de l'équipe «Zéro détritrus sauvages».



▼ L'équipe chargée de la pose d'une clôture d'éco-pâturage au bassin de la Mésangère.

La 3^{ème} Journée Citoyenne, organisée par la commune le samedi 18 mai en matinée, a une nouvelle fois tenu ses promesses. Au total, 140 personnes (enfants inclus) ont participé bénévolement à l'un des chantiers d'amélioration du cadre de vie. Chacun a pu travailler dans de bonnes conditions en raison d'une météo favorable : pas de pluie, du soleil et une température clémente.

Quatorze chantiers étaient au programme de la matinée : de la création d'une clôture d'éco-pâturage au bassin de la Mésangère (*) à la fabrication de mangeoires à oiseaux par le Conseil Municipal des Jeunes, en passant par l'entretien de la rue de la Basse-Porte, le nettoyage des abords de la mairie et du Pôle Enfance, l'entretien des chemins de rando, la mise en peinture des décorations de Noël fabriquées par Joseph Pouriel, etc.

Comme le veut la tradition, les participants se sont retrouvés le midi à la salle Hermine pour partager un repas convivial offert par la commune. L'ambiance bon enfant a permis aux convives de faire connaissance et de créer des liens.

La soirée photos pour tous les participants se déroulera le vendredi 11 octobre, à 20 h, à la salle Hermine. La 4^{ème} Journée Citoyenne a d'ores et déjà été fixée au samedi 16 mai 2020. Le rendez-vous est pris !

(*) La commune met gratuitement le terrain à disposition d'un particulier pour y mettre des moutons à paître. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 94 25 05 - mairie@lecousse.fr.





▼ Les décorations de Noël, fabriquées par Joseph Pouriel, ont été peintes par les bénévoles.



▼ En compagnie de Monsieur le Maire, les bénévoles chargés de l'entretien des chemins de rando.



▼ L'équipe de nettoyage du talus de la Martinais.



▼ Monsieur le Maire en visite sur le chantier du square Lamennais.



▼ Les bénévoles chargés du nettoyage des abords du Pôle Enfance.



▼ La préparation de l'apéritif sur l'esplanade Morcin.



▼ Un buffet convivial a réuni les participants à la salle Hermine.

→ Zonage d'assainissement collectif : l'actualisation



Parallèlement à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il convenait de réaliser une actualisation du zonage d'assainissement collectif afin de mettre en cohérence les deux documents.

Comme l'exige la loi, cette mise à jour a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 25 février au 23 mars. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable dans son rapport et ses conclusions du 15 avril. Ces deux documents sont consultables sur le site de la commune : www.lecouse.fr

Le nouveau zonage d'assainissement collectif, qui n'impacte aucune propriété bâtie actuelle, a été approuvé par le Conseil municipal le 3 mai dernier.



le chiffre

30 620 €

C'est le coût occasionné par la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), lequel est applicable depuis mars dernier.

La commune a reçu pour cette procédure une subvention de 9 500 € au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD). Le reste à charge net pour la commune est donc de 21 120 €.

et aussi...

Défibrillateurs : à l'église et à l'école Montaubert

Deux décrets du 19 et 27 décembre 2018 obligent le déploiement de défibrillateurs cardiaques externes (DAE) dans tous les établissements recevant du public (ERP). Les ERP de catégories 1 à 3 (en l'occurrence le complexe sportif et culturel et l'église) doivent se doter d'un DAE avant

le 1^{er} janvier 2020 et les ERP de catégorie 4 (l'école Montaubert) avant le 1^{er} janvier 2021.

Le complexe sportif et culturel étant déjà équipé, le Conseil municipal a validé l'acquisition de deux défibrillateurs pour l'église et l'école Montaubert auprès de la société Gama Form Vente aux montants suivants :

- église : 2 535 € HT (avec installation d'une boîtier mural extérieur)
- école Montaubert : 2 055 € HT

Le montant total s'élève donc à 4 590 € HT, soit 5 508 € TTC.

Signalons qu'il existe des applications mobiles et des sites Internet qui permettent de géolocaliser les DAE, afin de savoir où se trouve l'appareil le plus proche en cas de besoin.

Église : la rénovation du chauffage

Engagé en 2017, le programme de rénovation du chauffage de l'église s'achève avec le remplacement d'un dernier lustre radiant.

Pour cette prestation, le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Salliot-Debroise pour un montant de 2 845 € HT, soit 3 414 € TTC.

Sécurité : contrôle d'accès au complexe sportif et à Espace 13

La commune est équipée depuis 2007 d'un logiciel de gestion Titan pour la programmation et l'exploitation de trois sites distants (complexe sportif, vestiaires foot et Espace 13), via lignes téléphoniques analogiques. Les sites sont équipés de centrale ATS Master avec contrôle d'accès. Devenu obsolète, le système souffre depuis quelques mois de déconnexions intempestives et de problèmes d'accès à distance. Il est devenu nécessaire de remplacer les cartes mères défectueuses et de faire évoluer l'installation vers un système IP. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu l'offre de la société Cocybeo pour la fourniture et l'installation du matériel compatible avec le logiciel Titan pour un montant de 2 426,37 € HT.

➔ Café de la place : profitez de la terrasse !

Dès l'arrivée des premiers beaux jours, le mobilier a été installé sur la terrasse du Café de la place. Quatre tables en alu, dont deux tables hautes dites « mange-debout », sont à la disposition des clients. N'hésitez pas à en profiter ! La commune a fait l'acquisition du mobilier auprès de la société Comat & Valco, pour un montant de 2 006 € TTC.

- La Café de la Place et l'Épicerie Saint-Martin sont ouverts du mardi au vendredi de 7 h 30 à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, le dimanche de 9 h à 13 h.



➔ Motoculture : Stéphane Gardan a ouvert « Au petit écrou »



Stéphane Gardan, qui habite Combourtillé, a ouvert « Au petit écrou » en avril dernier. Spécialisé dans la réparation de matériel de motoculture toutes marques, l'établissement dispose également d'un espace de vente (tondeuses, motoculteurs, débroussailleuses, tronçonneuses, outils de jardin) et d'un espace de location (tronçonneuses, scarificateurs, motobineuses, etc.).

Stéphane Gardan a toujours travaillé dans le domaine de la motoculture. Après avoir été salarié pendant 13 ans au Val d'Izé et à Vitré, il a travaillé à son compte pendant huit ans à Thorigné-Fouillard. « L'établissement ne s'appelait pas « Au petit écrou », mais « Au p'tit boulon » sourit-il. « Mon associé ayant eu de gros problèmes de santé, nous avons vendu l'entreprise. J'ai eu cette opportunité de m'installer à Lécousse et j'en suis très heureux. Les locaux sont spacieux et il y a un grand parking. »

- « Au petit écrou », 15 rue des Rochelettes - Tél. 02 23 51 05 83 - apem35@orange.fr - Horaires d'ouverture : lundi de 13 h 45 à 18 h 30, du mardi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 18 h 30, le samedi de 7 h 45 à 12 h.

➔ Réparation : Centre Auto Rénovation repris par David Le Boursicaud



David Le Boursicaud a repris l'entreprise Centre Auto Rénovation et ses cinq salariés en septembre 2018. Spécialisé dans la réparation automobile (carrosserie, tôlerie, peinture), l'établissement assure également le remplacement de pare-brise et la réparation d'impact sur vitrage, ainsi que l'entretien courant des véhicules (vidange, freins, amortisseurs, etc.). Auparavant salarié dans le secteur industriel, David Le Boursicaud a souhaité se lancer dans une nouvelle aventure. « Au bout de 15 ans, je commençais à tourner en rond et j'avais envie de devenir autonome » confie-t-il. « J'ai choisi le domaine de l'automobile, car cela me passionne depuis l'enfance. L'opportunité s'est présentée de reprendre cet établissement qui fonctionnait bien. Acquérir une entreprise saine permet de limiter les risques. » David Le Boursicaud est soutenu par la plateforme Initiative Pays de Fougères (IPF). Son parrain est Rémy Martine.

- Centre Auto Rénovation, Z.A. La Croix Dorée
Tél. 02 99 99 08 46 - service-clients@car35.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

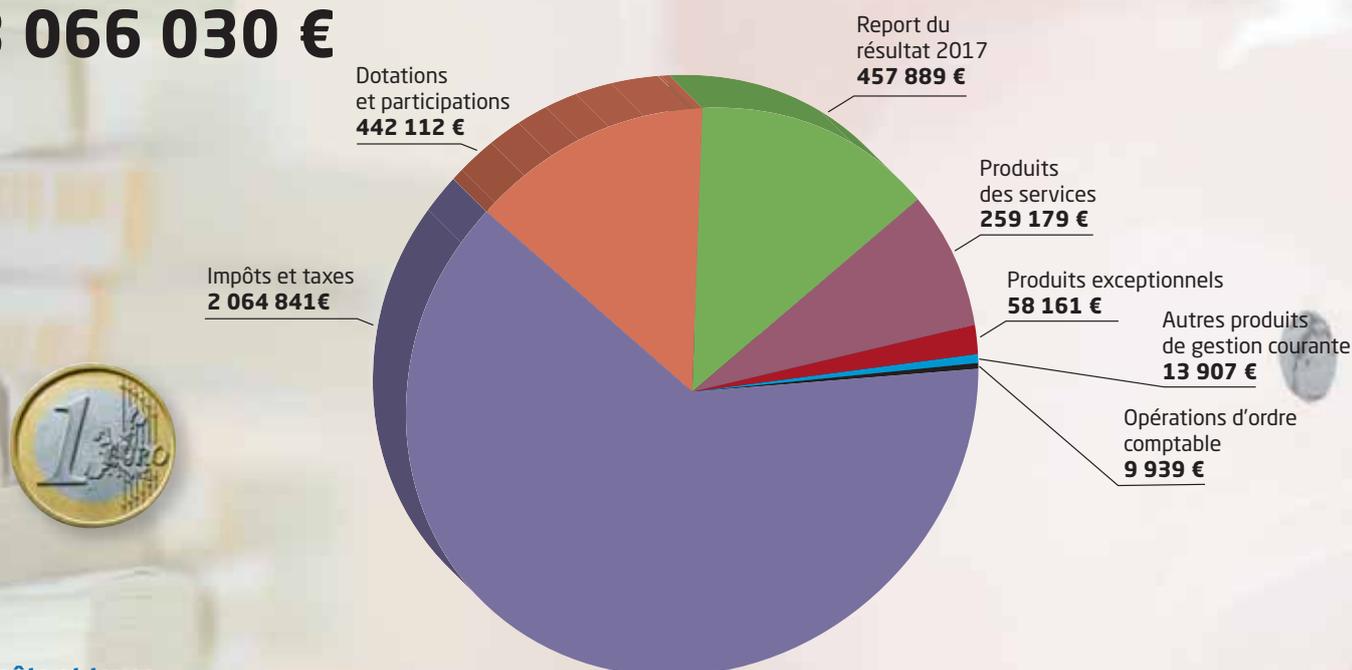
→ Finances communales : le compte administratif 2018

À la clôture des comptes 2018, le résultat s'élève à 770 077,18 €, contre 707 820,88 € l'année précédente. En incluant le report de résultat 2017 (457 889,14 €) affecté au fonctionnement 2018, l'année 2018 a généré un excédent de 1 277 966,32 €. Le Conseil municipal a décidé d'affecter ce résultat cumulé comme suit : 750 000 € au budget d'investissement 2019 et 477 966,32 € au budget de fonctionnement 2019.

D'où vient l'argent ?

Recettes de fonctionnement :

3 066 030 €



Impôts et taxes

Il s'agit principalement des contributions directes des ménages et des entreprises, soit 1 270 160 €. Elles sont en augmentation de 70 053 € par rapport à 2017. À taux constants depuis 2003 (16,15 % pour la taxe d'habitation et 16,44 % pour le foncier bâti), les bases dynamiques permettent une progression de 9 % pour les bases du foncier bâti et de 3,6 % pour les bases de la taxe habitation. Fougères Agglomération nous reverse 521 717 € pour l'ex-taxe professionnelle, ainsi qu'un fonds de péréquation intercommunal (FPIC). La taxe sur les droits de mutation se maintient encore à un niveau élevé : 78 320 € (+ 10 500 €). La taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles génère 28 050 € de recette exceptionnelle.

Dans ce chapitre, figurent également les taxes sur la publicité extérieure (70 110 €) et sur l'électricité (83 470 €).

Dotations et participations

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État s'est stabilisée pour la 1^{ère} année à 257 665 €, après quatre années de baisse. Son montant était de 416 200 € en 2013 ! Avec le passage en Agglo, les dotations de l'État aux communes ont évolué. Fougères Agglo nous a reversé 13 600 € en compensation. Une nouveauté est également le reversement de TVA sur

des gros travaux de fonctionnement en bâtiments ou voiries pour 15 800 €.

Dans ce chapitre, figure aussi la participation des communes extérieures au fonctionnement de nos deux écoles pour leurs enfants scolarisés à Lécousse, soit 57 400 €.

Produits des services

Ces produits sont générés par les services périscolaires de l'école Montaubert (stables avec 109 160 €) et par les participations de la CAF, la MSA et des familles pour le Pôle Enfance (106 160 €, en progression de 29 300 €).

Les autres recettes sont stables : la mise à disposition de personnel aux budgets eau et assainissement (20 160 €), la location des vélos électriques (3 730 €) et la publicité dans le journal municipal (4 830 €).

Produits exceptionnels

Il s'agit du remboursement d'arrêts des agents et d'assurances sinistre pour le matériel.

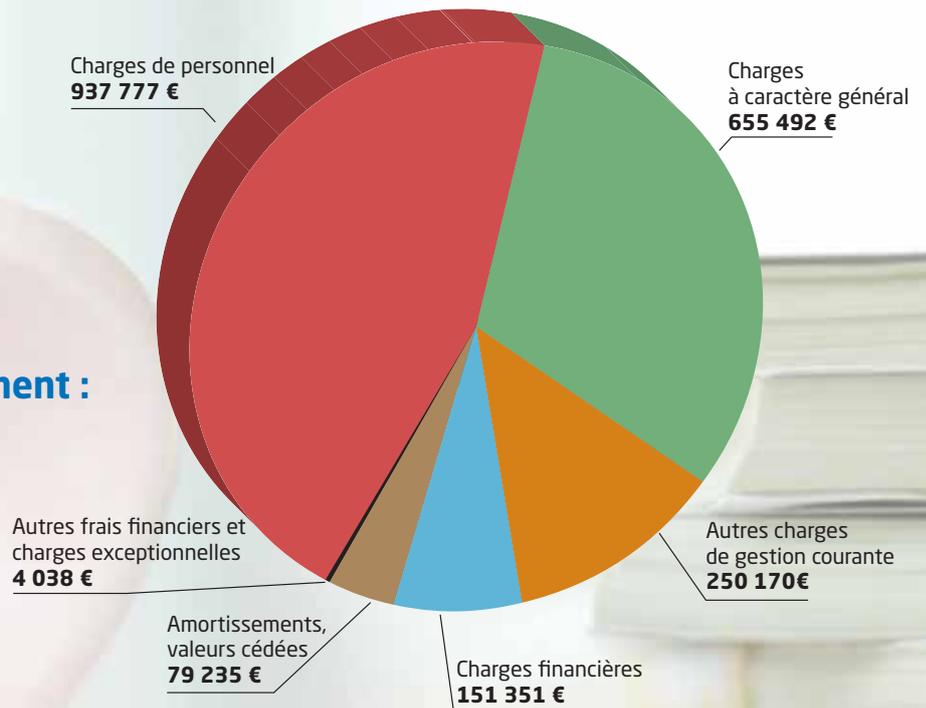
Autres produits de gestion courante

Le produit des locations des salles associatives et des cellules commerciales est stable.

Où va l'argent ?

Dépenses de fonctionnement :

2 078 063 €



Charges de personnel

L'augmentation de la masse salariale, qui reste maîtrisée, se justifie par le recrutement de deux animateurs en emploi permanent avec une augmentation de leur temps de travail, par le recrutement d'animateurs contractuels également plus nombreux pour les besoins de l'ALSH, ainsi que par l'évolution d'un animateur vers un poste d'ATSEM pour l'ouverture de la 4ème classe maternelle. De plus, un emploi à temps plein a été effectué aux services techniques en remplacement d'un mi-temps.

Charges à caractère général

Après une baisse en 2017, 2018 retrouve le niveau de 2016. Ces dépenses sont variables d'une année sur l'autre. Les coûts d'énergie continuent de diminuer (102 990 €) grâce à la politique de maîtrise de l'énergie. Le poste de restauration scolaire et périscolaire (76 150 €) s'accroît, avec une hausse de 20 500 €. Des études pour le Chemin de la République, la maison médicale et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ont été réglées pour 14 800 €. Le poste des fêtes et cérémonies augmente également de 4 300 €, lié au jumelage, à l'accueil des nouveaux habitants et au centenaire du 11 novembre 2018.

Autres charges de gestion courante

La baisse de ce chapitre porte sur l'arrêt de la participation au Syndicat du Haut Couesnon, avec le transfert à Fougères Agglo de la GEMAPI. Les subventions à l'école Notre-Dame (113 230 €) et aux associations (30 220 €) sont stables.

Charges financières

Elles intègrent une renégociation d'emprunt. L'emprunt de 300 000 € en juin 2018 a été obtenu à un faible taux de 0,77 %.



le mot

Anne Perrin,

1^{ère} adjointe déléguée aux Finances communales, à la Jeunesse et à l'Éducation

« Le tableau ci-contre permet d'avoir une vue synthétique de l'évolution des résultats de gestion de la commune sur cinq années. Les recettes ont progressé de 270 870 €, tandis que les dépenses ont augmenté de 186 520 €. Cela permet d'améliorer le ratio d'épargne de 84 350 €, soit + 9,8 %. Avec la baisse régulière des frais financiers (- 42 000 €), la capacité d'autofinancement s'accroît d'autant plus : + 126 350 € en cinq ans, soit + 17,7 %. Ainsi, l'épargne brute 2018 de 839 370 € permet de rembourser le capital emprunté (327 880 €) et détermine le niveau d'autofinancement possible de la commune, qui se traduit réellement dans l'épargne nette (511 500 €) en progression de 81 600 € en cinq ans. Ce niveau est nécessaire aux projets de la commune. »

Un niveau d'autofinancement élevé

	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement	2 567 328	2 658 089	2 638 628	2 670 934	2 838 201
Dépenses de fonctionnement	1 704 154	1 784 740	1 763 950	1 790 893	1 890 677
-Frais financiers	150 151	146 265	138 684	127 341	108 151
Capacité d'Autofinancement CAF =Epargne brute	713 023	727 084	735 994	752 701	839 373
-capital emprunt	283 184	312 645	334 515	297 178	327 876
= Epargne nette	429 939	414 439	401 479	455 523	511 497

→ Les investissements 2019 : 969 600 € (budgets principal et annexes)

Subventions d'équipement-Études :202 000 €

- subvention annuelle à Fougères Habitat pour la construction de 22 logements collectifs au Clos des Prés (1^{ère} année)187 000 €
- étude révision du Règlement Local de Publicité et études diverses15 000 €

Sports :10 000 €

- Complexe sportif : contrôle d'accès / acquisition matériels divers10 000 €

Bâtiments publics : 106 600 €

- Hôtel de Ville : maintenance logiciels, adaptation vidéo salle du conseil11 100 €
- Pôle Enfance : aménagement sous-sol / RIPAME mobilier-PC-logiciel21 000 €
- Centre technique : remplacement tracteur, outillage et petit matériel33 000 €
- école Montaubert : défibrillateur / rénovation salles en maternelle23 000 €
- bar-épicerie : mobilier extérieur2 000 €
- église : défibrillateur / remplacement d'un chauffage6 500 €
- complexe culturel : étude rénovation et extension salle Émeraude/ rénovation éclairage salle Hermine10 000 €

Cadre de vie :33 000 €

- jeux espaces publics, réfection espaces verts bd de Bliche, signalétique directionnelle et mobilier urbain, panneau signalétique d'information33 000 €

Aménagements voirie et réseaux : 618 000 €

- rues des Potiers/Châtaignier : sécurisation, stationnement, éclairage public100 000 €
- rues Pierre Beylet et Paul Gauguin : études et aménagements de sécurité2 000 €
- CC du Parc : étude et travaux / voirie en plusieurs phases6 000 €
- Basse Pilais : études et renouvellement canalisations eau5 000 €
- travaux neufs et grosses réparations budget eau177 000 €
- Pérouzel : ouvrage tampon réseau Eaux Usées5 000 €
- travaux neufs et grosses réparations budget assainissement120 000 €
- études et travaux divers assainissement95 000 €
- liaison Alfred de Vigny : réfection promenade verte8 000 €
- passage Saint-Augustin : création allée piétonne5 000 €
- diverses réfections trottoirs et allées10 000 €
- illuminations de Noël5 000 €
- zone du Parc : études et travaux renforcement réseau Eaux Pluviales40 000 €
- passage du Manoir : réfection 20 000 €
- acquisitions de terrains et frais d'actes 20 000 €

La capacité de désendettement de la commune

Un tableau de ratios, important pour la gestion d'une commune, en lien avec les investissements, est celui de l'évolution de la capacité à se désendetter.

En 2018, il faudrait 4,6 années pour réussir à rembourser la dette restante au 1^{er} janvier de l'année. Cette durée a continuellement baissé depuis 2014, qui était alors de 6 ans.

La dette est appelée à ré-augmenter, au vu de l'emprunt de 500 000 € à réaliser pour les investissements 2019.

On constate des ratios par habitant à des niveaux plus élevés que la moyenne de la strate (2 000 à 3 500 habitants), en capital emprunt et en annuités. Mais ces ratios sont en adéquation avec le niveau de ressources de la commune par habitant, qui lui aussi est supérieur (266 € en 2018, contre 175 € en moyenne).

La prévision d'annuités 2019 et 2020 va atteindre les 480 000 €, soit 40 000 € supplémentaires dans un objectif de capacité d'autofinancement à maintenir à ce niveau élevé.

	2014	2015	2016	2017	Moyenne strate 2017 – 2 000 à 3 500 hab.	2018
Capital restant dû au 01/01	4 373 k€	4 090 k€	4 314 k€	4 180 k€		3 883 k€
Soit € par habitant	1 413	1 307	1 365	1 297	836	1 182
Capacité autofinancement	713 k€	727 k€	736 k€	753 k€		839 k€
Soit € par habitant	230	232	233	238	175	266
Capacité de désendettement en années*	6.1	5.6	5.9	5.6	4.8	4.6
Emprunt nouveau K€	350 k€	538 k€	200 k€	0		300 k€
Annuités	433 k€	459 k€	473 k€	425 k€		438 k€
Soit € par habitant	140	147	150	132	119	136

* Capital restant dû / capacité d'autofinancement (CAF)



→ École Notre-Dame : le projet « Visages et émotions »

Dans le cadre du projet d'arts visuels « Visages et émotions », les élèves de CP de l'école Notre-Dame ont travaillé, avec l'aide d'Anne-Marie, intervenante de l'école d'arts plastiques, sur

les expressions du visage. Ils ont tout d'abord créé des masques à partir de plusieurs formes, pour donner différentes émotions à des visages. Ils y ont ensuite associé une couleur de peinture corres-

pondant à l'émotion choisie. La réalisation finale du projet était le modelage d'un masque en argile représentant une émotion : la peur, la colère, la joie, la tristesse, la sérénité, etc.

→ École Montaubert : la maternelle se met au vert !



Les quatre classes de maternelle de l'école Montaubert ont choisi cette année comme projet un travail autour du jardin. Ce fut l'occasion de multiples sorties, dont dernièrement la visite de la jardinerie « France Rurale, Terres de Fougères » nouvellement installée non loin de l'école, pour les élèves de la classe de petite moyenne section de Mme Dagorn et de la classe de grande section avec Mme Allenou. Les élèves ont pu ainsi découvrir l'outillage du jardinier, mais aussi le matériel de l'apiculteur, sans oublier

l'atelier consacré aux végétaux (plantes à fleurs, bulbes, arbustes, condiments). Les élèves ont tous ramenés chez eux un plant de salade qu'ils pourront voir grandir dans leur jardin.

Parallèlement, ce projet multidisciplinaire riche et varié autour du jardin a permis aux élèves de grande section à vivre un projet musical autour d'un album « Pierre Lapin », de Beatrix Potter. Durant quatre mois, à raison d'une fois par semaine, ils ont eu la chance de travailler en partenariat avec l'école de musique du Pays de Fou-

gères avec l'intervenante musicienne Amélie Mousseau. Ainsi est née une « scénographie musicale » alliant théâtre d'ombres, chants et comptines orchestrés, et enfin bruitages sur matériel de jardinage, le tout présenté sous forme d'un spectacle haut en couleur devant les parents d'élèves le mardi 21 mai, à 18 h 30, dans la salle de jeu de l'école. Un moment dont se souviendront longtemps les élèves de grande section des classes de Mmes Bronnec et Allenou avant leur passage au CP !

➔ Accueil de loisirs : le programme de l'été



▼ L'équipe d'animateurs. De gauche à droite : Katleen Roger, Noémie Sebilo, Sandra Pichot, Lauriane Ehono (directrice adjointe du Pôle Enfance), Arnaud Benoist (directeur du Pôle Enfance), Louis Boulard, Matthieu Thébault, Noémie Gogdet, Brendan Kerouas, Alice Ollivier et Marie Petit.

L'accueil de loisirs sera ouvert sans interruption du lundi 8 juillet au vendredi 30 août. À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), une semaine sera dédiée à la sensibilisation au handicap. Divers jeux et animations permettront aux enfants de découvrir la différence et de mieux comprendre les personnes à mobilité réduite.

Comme chaque année, de nombreuses sorties rythmeront l'été. Les 3-5 ans iront notamment visiter l'Aquarium de Saint-Malo et le zoo de Champrépus, dans la Manche. Ils participeront également à une journée découverte de la nature à Feins.

De leur côté, les 6-9 ans se rendront au parc animalier Alligator Bay, situé près du Mont-Saint-Michel, et au Zoo de Champrépus. Une animation « joute »

sera également proposée début juillet à Feins.

Pour les 10-16 ans, une sortie sera organisée à Cherrueix pour pratiquer le char à voile. Les ados seront aussi invités à réaliser des clichés pour l'exposition « Photographions Lécousse », qui sera présentée à partir du 26 octobre à l'espace Irène Frain.

Outre la participation à la traditionnelle journée intercentres avec Javené et Romagné, les 6-16 ans se rendront aussi au complexe sportif indoor Cap Multisports, à La Mézière. Ambiance « Koh Lanta » garantie !

Comme chaque année, deux mini-séjours seront organisés pour le plaisir de dormir sous tentes et de découvrir de nouvelles activités. Celui des 6-10 ans aura lieu du

8 au 12 juillet au domaine de Boulet, à Feins (découverte de la nature, loisirs nautiques, etc.). Du 15 au 19 juillet, les 10-16 ans se rendront à Cancale pour pratiquer des activités nautiques (paddle, catamaran, etc.).

Le programme détaillé est disponible sur le site de la commune : www.lecouisse.fr



à noter

Inscriptions : jusqu'au 26 juin

Vous avez jusqu'à la fin juin pour inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs pour l'ensemble de la saison 2019-2020 (du 8 juillet 2019 au 5 juillet 2020). Les deux dernières permanences pour les inscriptions se dérouleront les mercredis 19 et 26 juin, de 17 h 15 à 18 h 45, au Pôle Enfance. Le dossier d'inscription, avec la liste des pièces à fournir, est téléchargeable sur le site de la commune : www.lecouisse.fr.

➔ Les tarifs 2019-2020

Les tarifs de l'accueil de loisirs, qui ont été validés par le Conseil municipal le 3 mai dernier, seront appliqués à compter du 8 juillet 2019 jusqu'au 5 juillet 2020.

Quotient familial CAF / MSA	Tarifs journée (avec repas)	Tarifs demi-journée (sans repas)	Tarifs demi-journée (avec repas)
Lécoussois			
QF 1 0 à 600 €	10.15 €	3.60 €	7.10 €
QF 2 601 € à 900 €	11.15 €	4.10 €	7.60 €
QF 3 901 € à 1 300 €	12.15 €	4.60 €	8.10 €
QF 4 +de 1 300 €	13.15 €	5.10 €	8.60 €

Participations complémentaires : de 3 € à 10 € selon les sorties, séjours de 110 € à 150 € en fonction du quotient familial et du séjour.

Tarif pénalité pour retard : 5 €.

et aussi...

École Montaubert : rénovation d'une classe de maternelle

Démarré en 2017, le programme de rénovation des classes de maternelle va se poursuivre cet été avec la réfection complète d'une 3^{ème} classe et d'un bureau. Ces travaux concerneront l'électricité, les luminaires avec le remplacement des plafonds et un renforcement de l'isolation, le remplacement et l'électrification des volets roulants, ainsi que la réfection de l'ensemble des peintures. Le montant total des travaux s'élève à 13 670,35 € HT, soit 16 404,42 € TTC.

→ RIPAME : ouverture aux familles à l'automne

Comme annoncé dans le précédent journal municipal, les communes de Lécousse, Romagné, Javené et Saint-Sauveur-des-Landes se sont associées pour mettre en place un Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME). Les quatre communes ont élaboré ensemble un projet de fonctionnement, en partenariat avec les associations concernées (CSF pour Saint-Sauveur-des-Landes et Javené, ADMR pour Romagné) et avec l'appui technique de la CAF. Le document a été approuvé récemment par les quatre Conseils municipaux et la CAF vient de donner son agrément. Le démarrage du RIPAME est prévu en septembre prochain. Les deux premiers mois étant consacrés à la formation de l'animateur recruté, l'ouverture au public aura lieu en octobre ou novembre.

Que dit le projet de fonctionnement ?

Le projet de fonctionnement du RIPAME développe les actions à mettre en place pour répondre aux objectifs suivants :

- informer les parents et les professionnels de la Petite Enfance sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande, informer en matière de droit du travail et sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de la Petite Enfance
- offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques profession-

nelles, pour contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile et proposer un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel, des enfants et des parents

- aider au départ en formation continue
- Le RIPAME sera un service fondé sur les principes suivants :
- la neutralité, notamment dans la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil, ainsi que dans l'information et dans l'accompagnement de la relation employeur/salarié
 - la gratuité des prestations de base
 - l'égalité d'accès et l'ouverture du service à l'ensemble de la population.

Comment fonctionnera la structure ?

Un professionnel à temps complet sera recruté pour faire fonctionner la structure. La commune de Lécousse, en qualité de gestionnaire du service, sera l'employeur de cet agent dont le recrutement est en cours. Les éducatrices de jeunes enfants qui interviennent à Lécousse et Javené seront aussi prises en compte au titre du RIPAME.

La structure fonctionnera toute l'année, sauf pendant les congés de l'animateur recruté. Une permanence sera organisée dans chacune des quatre communes par demi-journée, afin de recevoir les assistants

maternels et les familles, quel que soit leur lieu de résidence. À Lécousse, cette permanence aura le lieu le lundi au Pôle Enfance.

Le siège administratif du RIPAME sera situé à Romagné. Dans un premier temps, le bureau du professionnel sera situé au 1, rue de Fougères. Il sera ensuite transféré dans le pôle socio-culturel, qui sera construit derrière la Maison des Services (ADMR).

Quel sera le budget ?

Le budget prévisionnel de fonctionnement du RIPAME sur une année complète s'équilibre en dépenses et recettes à 69 700 €. La CAF subventionnera la structure à hauteur de 54 220,46 €, soit près de 78 % du budget total. Le reste à charge pour l'ensemble des communes sera donc de 15 479,54 €. En tant que gestionnaire du service, Lécousse assurera l'avance de trésorerie. Les trois autres communes lui verseront leur subvention selon un calendrier établi dans la convention de fonctionnement.

Le budget d'investissement est en cours de définition. La commune de Romagné, la plus impliquée en raison de la construction de son pôle socio-culturel, sollicitera la subvention auprès de la CAF pour l'ensemble des communes.

→ Argent de poche : la remise des rémunérations

Pendant les vacances de printemps, 13 jeunes ont participé aux différents chantiers organisés par la commune dans le cadre du dispositif « Argent de poche ».

Les jeunes ont reçu leur rémunération lors d'une petite cérémonie conviviale à la mairie, en présence de Monsieur le Maire et de son adjointe Anne Perrin.

Au total, 53 chantiers ont été réalisés par 9 filles et 4 garçons (absents sur la photo). Place désormais aux chantiers d'été !





→ Comité des fêtes : le programme de la Fête de la Saint-Jean



La prochaine Fête de la Saint-Jean se déroulera le samedi 22 et le dimanche 23 juin. Voici le programme proposé par le comité des fêtes.

Samedi 22 juin

Courses pédestres

- A 16 h : course enfants 1,360 km (gratuit)
- A 17 h : course 12,5 km (10 €)
- A 17 h 15, course 7,5 km (8 €)
- A 17 h, randonnée pédestre d'1 h 30 environ (gratuit).

Animations en soirée

A partir de 21 h, **Fête de la musique** avec le groupe Banda Del Sol (musique festive) et Flash animations
Vers 23 h, **grand feu d'artifice.**

Attention : le feu d'artifice sera tiré sur le terrain de foot en herbe.
La montée des marches rue Maurice Ravel sera donc interdite à partir de 22 h 45.

Dimanche 23 juin

Vide-greniers

De 8 h à 18 h, vide-greniers réservé uniquement aux particuliers
Tarif : 3 € l'emplacement de 3,50 m - Réservation au 02 99 99 98 39.

A noter que le comité des fêtes organisera une marche gourmande le dimanche 29 septembre prochain.

Renseignements sur le site du comité des fêtes : <http://comite-des-fetes.e-monsite.com>

le saviez-vous



Brest 2020 :
l'affiche dessinée
par un enfant du pays



Le vote des internautes pour désigner l'affiche officielle des Fêtes maritimes internationales de Brest, qui se dérouleront du 10 au 16 juillet 2020, a consacré le dessinateur Gildas Java. Son dessin, dans les tons orangés et verts, a été très largement plébiscité avec plus de 60 % des suffrages.

Aujourd'hui installé à Brest, Gildas Java est un enfant du pays. Ses parents habitent toujours Lécousse. Son père, M. Javelle, a été employé communal et garde-champêtre. « Java », qu'il a choisi comme nom d'artiste, vient donc de son nom de famille.

➔ Chant : le concert de printemps de Solaria



Le traditionnel concert de printemps de la chorale Solaria s'est déroulé le dimanche 31 mars, en l'église Saint-Martin de Lécousse. Devant un public toujours aussi nombreux, l'ensemble lécousois a interprété en première partie un répertoire très varié, allant du chant de marins aux œuvres classiques, en passant par la variété française.

En deuxième partie, la chorale a laissé place à son invité : Trégorissimo. Le chœur de Louannec (22) se produisait pour la première fois en Ille-et-Vilaine, en retour du déplacement de Solaria à Perros-Guirrec en mars 2018. Trégorissimo a interprété notamment des pièces de la Renaissance.

Les deux chorales ont terminé le concert en interprétant des chants communs.

➔ Atelier d'arts plastiques : une expo à la médiathèque



Du 22 mai au 5 juin, les élèves de l'atelier d'arts plastiques de Lécousse ont exposé à la médiathèque les œuvres qu'ils ont réalisées au cours de l'année. Une belle façon de clôturer la saison ! Sur la photo, les jeunes artistes en compagnie de leur enseignant de l'école communautaire d'arts plastiques lors du vernissage.

à noter



« Photographions Lécousse » : inscriptions jusqu'au 14 septembre

Du 26 octobre au 3 novembre, la commission municipale Culture Animation va organiser à l'espace Irène Frain une exposition sur le thème « Photographions Lécousse ». Ouverte à tous - photographes amateurs et professionnels, adultes et enfants - cette exposition a pour but de mettre en valeur le patrimoine, les paysages et les habitants de la commune dans leur vie quotidienne et la vie associative.

Si vous faites de la photo, n'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie. Vous avez jusqu'au 14 septembre pour soumettre vos photos, sous forme numérique, à la commission municipale.

Vous aurez la possibilité d'exposer une ou plusieurs photos, en noir et blanc ou en couleurs. Les œuvres devront être présentées dans un cadre noir avec attache (avec ou sans cache partout) aux formats suivants : 30 cm x 40 cm, 40 cm x 50 cm, ou 50 cm x 70 cm.

- Renseignements à la mairie
Tél. 02 99 94 25 05
mairie@lecousse.fr

et aussi...

Classes 9 : le samedi 21 septembre

La journée des classes 9 de Lécousse aura lieu le samedi 21 septembre, à partir de 17 h 30. Les classes 8 ne s'étant pas réunies l'an dernier, les organisateurs invitent toutes les personnes concernées à participer à ce rendez-vous amical et festif toujours très apprécié.

Renseignements au 02 99 94 28 23.

Etat-civil

Naissances du 19 mars au 7 mai 2019

19 mars 2019 : Gaspard BARON - 20, boulevard de Bliche

26 mars 2019 : Ylan DUFEU BRETON - 1, la Maison Neuve

7 mai 2019 : Léandre BAPIN - 14, rue Jeanne de France

Mariages du 20 avril au 4 mai 2019

20 avril 2019 : Samuel ROPERT et Aurore CHERAULT - 14, la Guiberdière

4 mai 2019 : Nicolas BARON et Betty GERMAIN - 36, rue Alliaume

Décès du 22 mars au 22 avril 2019

22 mars 2019 : Roger LEGENDRE - 28, rue du Pont Sec

22 avril 2019 : Marie CHEFTEL née NOUY - 8, rue Paul Sérusier

Les permis de construire

M. et Mme BOUVET Dominique et Roseline, 20 Le Pont : extension de la maison d'habitation. Arrêté du 23/05/2019

M. FOUQUE Yves, 24 rue Camille Claudel : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 08/04/2019

M. et Mme BRAULT-RENAULT Franck et Florence, 46 rue Camille Claudel : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 02/04/2019

M. MENARD Guillaume, 3 rue Sophie Trébuchet : extension de la maison d'habitation. Arrêté du 11/04/2019

Mme LEGUEDE Pauline, 35 rue Pierre Beylet : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 26/04/2019

M. et Mme EVE Adrien et Aurélie, 29 rue Jeanne de France : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 12/04/2019

Les déclarations préalables

M. FOUGERAY Roland, 1 allée de la Haute Garenne : installation de plaques en ardoise pour maintenir la terre. Accordé le 14/03/2019

M. LEMERCIER Joseph, 11 rue Marcel Cerdan : aménagement d'une terrasse avec brises vues. Accordé le 15/03/2019

M. DELANGLE Matthieu, 13 rue Saint-Yves : installation d'un abri de jardin. Accordé le 28/03/2019

M. LECORGNE Jean-Luc, 17 rue Alliaume : installation d'un abri de jardin. Accordé le 22/03/2019

M. FOUGERAY Nicolas et Mme PERON Camille, 15 La Bondonnais : rénovation et extension de la maison d'habitation. Accordé le 22/03/2019

Mme TIREL Corinne, 6 allée d'Oviédo : création d'une fenêtre de toit. Accordé le 28/03/2019

M. DELAUNAY Bernard, 8 rue des Tonneliers : installation d'une clôture séparative. Accordé le 01/04/2019

M. VOISIN Daniel, 31 rue Claude Debussy : remplacement d'une haie mitoyenne par des claustras. Accordé le 05/04/2019

M. BEUCHERIE Jérôme, 24 rue Alliaume : remplacement de la porte d'entrée. Accordé le 06/04/2019

M. LEGRIX Pierre, 23 rue de l'Eau Vive : modification des clôtures. Accordé le 22/04/2019

M. LABBE Jean-Claude, 18 rue Georges Bizet : création d'un muret de clôture. Accordé le 25/04/2019

M. BRIFFAULT Philippe, 11 rue du Clair Logis : suppression de la cheminée, remplacement de la porte de garage par une fenêtre et création d'un muret de clôture. Accordé le 25/04/2019

SCI M&H, 21 rue Simone de Beauvoir : modification des clôtures. Accordé le 03/05/2019

Mme POIRIER Dominique et Mme JOLIVET-AMMI Annie, 19 et 21 rue du Pont Sec : modification des clôtures. Accordé le 12/05/2019

SCI FX Fougères, 7 rue Marion du Faouët : modification des ouvertures. Accordé le 12/05/2019

M. GERARD Samuel et Mme PARAGEAU Johanna, 19 rue de Saint-Malo : division d'une parcelle en vue de construire. Accordé le 17/05/2019

Mme LE FLOCH Sandrine, 1 rue Marie-Angèle Duval : création de trois fenêtres de toit en vue de l'aménagement des combles. Accordé le 18/05/2019

M. LESACHER Philippe, 12 rue de la Croix Dorée : remplacement du portail. Accordé le 23/05/2019

M. FOISNET Sébastien et Mme BAZIN Katy, 31 rue du Pont Sec : construction d'une véranda. Accordé le 10/05/2019



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (sauf le mardi et le jeudi) et de 14 h à 17 h 30 ; le samedi de 10 h à 12 h (permanence administrative). Il est possible, chaque samedi matin, de rencontrer un élu. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous.

Hôtel de ville, 1 parvis des Droits de l'homme- 35133 Lécousse.

Tél. : 02 99 94 25 05- Fax : 02 99 99 61 24

<http://www.lecouisse.fr> - mairie@lecouisse.fr

Les n°s utiles

Médecin :

Dr Yvon Le Du 02 99 94 33 89

Pharmacie :

Florence Olivier 02 99 99 81 01

Cabinet d'infirmières :

Gousse-Lagogue-Marc-Garnier
02 99 94 19 18

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière
02 99 94 37 75

Cyril Lucas, psychologue-psychanalyste

06 81 36 03 54

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

02 99 17 47 87 à Fougères

ENTREPRISE POMMEREUL

02.99.99.43.40

www.pommereul.com

Installation
Dépannage
Magasin

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3, rue Théodore Levannier
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE



www.cvb-veranda.fr
Création Veranda et Bâtiment



Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE

06 80 99 40 14 - 02 99 94 86 19

cvb.rogerlestas@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture
- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Ossature bois - bardage

Fabrication & Pose par nos soins

SURF

Service Urbain de la Région Fougèraise

N'hésitez plus !

50%

de votre abonnement
pris en charge
par votre employeur

www.e-leclerc.com

E.Leclerc 
LÉCOUSSE - FOGÈRES



Boulangerie



L'Espace Vert



Fruits et légumes



Boucherie



Traiteur



Poissonnerie

Pour toute commande au rayon Traditionnel : 02 99 94 80 00

E.Leclerc 
LÉCOUSSE - FOGÈRES

ZAC Le Parc
35133 LÉCOUSSE
02 99 94 80 00